ROMPETROL FRANCE
Société par Actions Simplifiée au capital de 35 993 360 euros
1300 Avenue Albert Einstein - Le Stratégie Concept – 34000 MONTPELLIER
Immatriculée au RCS de Montpellier sous le numéro B 488 120 478

ACTE SOUS-SEING PRIVE CONSTATANT LES DECISIONS DES ASSOCIES

EN DATE DU 30 JUIN 2026

L'an deux mille-vingt-six, le trente juin à dix heures,

LES SOUSSIGNEES :

- **KMG International NV**, société de droit néerlandais (naamlozevennootschap), dont le siège social est World Trade Center Building, n°1571, Tower A, Floor 17, Strawinskylaan, 1077 XX Amsterdam, Pays-Bas, immatriculée à la Chambre de Commerce d'Amsterdam sous le numéro 242 97754, représentée par Monsieur Abi ZIVS, ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes (« **KMGI** »),

- **AnAn Assets Management & Equity Investment** (HongKong) Co., Ltd., une limited liability company de droit chinois, dont le siège social est *Room 2401, Fortis Tower, 77-79 Gloucester Road, Wan Chai, Hong Kong*, République Populaire de Chine, immatriculée sous le numéro 2252902, représentée par Monsieur Jianjun ZANG, ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes (« **ANAN** »),

Agissant en qualité de seuls associés (les « **Associés** ») détenant la totalité des 359.933.360 actions de la société ROMPETROL France, société par actions simplifiée au capital de 35.993.360 euros, dont le siège social est sis 1300 avenue Albert EINSTEIN – Le Stratégie Concept à MONTPELLIER (34000), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MONTPELLIER sous le numéro B 488 120 478 (la « **Société** »),

CONNAISSANCE PRISE :

- Des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) ;
- Du rapport de gestion du Président ;
- Du rapport général des Commissaires aux Comptes ;
- Du rapport spécial des Commissaires aux Comptes ;

ET APRES AVOIR DECLARE :

Qu'ils renoncent expressément, purement et simplement, aux délais de convocation et de mise à disposition des documents et rapports nécessaires à la prise des décisions objet des présentes, et reconnaissent avoir été en mesure de prendre pleine et entière connaissance de l'ensemble des documents et informations nécessaires à leur information préalable et à la prise des décisions ci-après.

ONT DECIDE DE PRENDRE A L'UNANIMITE LES DECISIONS RELATIVES A L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :

1. Rapport de gestion du Président ;
2. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;

3. Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées aux articles L. 227-10 et suivants du Code de Commerce, approbation des conventions qui y sont mentionnées ;
4. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
5. Affectation du résultat ;
6. Mention des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code du Commerce ;
7. Questions diverses ;
8. Pouvoirs pour les formalités légales.

Etant précisé que la société Ernst & Young, Commissaire aux Comptes titulaire a été régulièrement informé des présentes décisions.

PREMIERE DECISION

(« Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 »)

Les Associés, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport général sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes, approuvent les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, lesquels font apparaître un bénéfice de 8 953 167.47 euros.

Les Associés approuvent également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, les Associés donnent au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Plus personne ne demandant la parole, le Président propose d'adopter cette résolution.

Après échanges de vues, et plus personne ne demandant la parole, cette résolution est adoptée à l'unanimité des Associés présents ou représentés.

DEUXIEME DECISION

(« Affectation du résultat »)

Le Président propose d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 8 953 167.47 euros comme suit :

Origine :

Résultats de l'exercice

8 953 167,47 euros

Dividendes

8 953 167,47 euros

Solde précédent du report à nouveau

2 108 080 euros

Dividendes **2 046 832,53 euros**

Nouveau solde du report à nouveau

61 247, 34 euros

Résultat net de l'exercice clos au 31 décembre 2025 : 8 953 167,47 €
Solde antérieur du report à nouveau : 2 046 832,53 €
Montant total des dividendes distribués : 11 000 000, 00 €

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, le Président rappelle qu'un acompte sur dividendes d'un montant de 6 500 000 euros a été distribué au cours du mois de décembre 2024.

Il rappelle également qu'un dividende d'un montant de 9 543 632 euros a été distribué par la Société en 2023 au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Par ailleurs, un acompte sur dividendes d'un montant de 456 368 euros a été distribué par la Société en 2023 au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Aucune observation n'étant formulée, le Président propose à l'Assemblée d'approuver l'affectation du résultat de l'exercice telle que présentée, consistant en la distribution du bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025, d'un montant de 8 953 167,47 euros, ainsi que d'une partie du report à nouveau créditeur, à hauteur de 2 046 832,53 euros.

En conséquence, le montant total des dividendes distribués s'élèverait à 11 000 000 euros, lesquels seraient mis en paiement entre les mois de juillet et novembre, en fonction de la situation de trésorerie du Groupe.

Plus personne ne demandant la parole, le Président propose d'adopter cette résolution.

Après échanges de vues, et plus personne ne demandant la parole, cette résolution est adoptée à l'unanimité des Associés présents ou représentés.

TROISIEME DECISION
(« Mention des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code du Commerce »)

Le Président rappelle que la Société a signé ou poursuivi sur l'exercice 2025 une convention avec l'un de ses dirigeants et l'un de ses Associés disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 %.

Les Associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur la convention relevant de l'article L. 227-10 du Code du commerce, approuvent ledit rapport et la convention qui y est mentionnée.

Plus personne ne demandant la parole, le Président propose de mettre cette résolution aux voix.

Résultat du vote :
Pour : ANAN
Contre : aucun
Abstention : KMGI

Après échanges de vues, et plus personne ne demandant la parole, cette résolution est adoptée à la majorité des voix, l'un des Associés s'étant abstenu.

QUATRIEME RESOLUTION
(Situation du mandat du Commissaire aux comptes)

Le Président rappelle la situation des mandats des Commissaires aux comptes :

Commissaire aux comptes titulaire

Les Associés prennent acte que le mandat du cabinet ERNST and YOUNG, représenté par Monsieur Xavier SENENT arrive à échéance à l'issue de la présente assemblée et désigne le cabinet ERNST and YOUNG, représenté par Monsieur Xavier SENENT en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire pour une durée de 6 exercices. Ce mandat arrivera alors à échéance à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2031.

Plus personne ne demandant la parole, le Président propose d'adopter cette résolution.

Après échanges de vues, et plus personne ne demandant la parole, cette résolution est adoptée à l'unanimité des Associés présents ou représentés.

Les présentes décisions seront mentionnées au registre des délibérations des Associés et le présent acte sera conservé par la Société en vue de sa consultation.

Pour KMGI
Monsieur Abi ZIVS



Abi ZIVS
2026-07-08 LiveConsent ID 1SE91IT

Pour AnAn
Monsieur Jianjun ZANG



JianJun ZANG
2026-07-08 LiveConsent ID 1SE91IT

Pour la Société
Le Président
Monsieur JianJun ZANG



JianJun ZANG
2026-07-08 LiveConsent ID 1SE91IT

2025

ROMPETROL

Certifié conforme à l'original

COMPTES ANNUELS

SAS ROMPETROL France

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

Société par actions simplifiée au capital de 35 993 360 euros

RCS de Montpellier n° 488 120 478

1300 Av Albert Einstein

Bat 5 – Stratégie Concept

34 000 MONTPELLIER

I. BILAN AU 31/12/2025

A. Bilan actif

Rubriques	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2025	Exercice 2024
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage				
Autres immobilisations corporelles	2 058	2 058	0	0
Immobilisations en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
Participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	81 288 440		81 288 440	81 288 440
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	**81 290 498**	**2 058**	**81 288 440**	**81 288 440**
(1) Dont à moins d'un an				
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes				
CREANCES (2)				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	8 697 481		8 697 481	5 070 039
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit et appelé, non versé				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres:				
Disponibilités	10 543		10 543	12 596
ACTIF CIRCULANT	**8 708 024**		**8 708 024**	**5 082 635**
Frais d'émission d'emprunt				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif et différences d'éval.				
TOTAL GENERAL	**89 998 522**	**2 058**	**89 996 464**	**86 371 074**
(2) Dont à moins d'un an			8 697 481	5 070 039

B. Bilan passif

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Capital social ou individuel (dont versé : 35 993 360)	35 993 360	35 993 360
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	3 600 041	3 600 041
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)		
Report à nouveau	2 108 080	-5 617 568
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	8 953 167	**7 725 648**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	**50 654 648**	**41 701 480**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (2)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 333 854	1 937 243
Dettes fiscales et sociales	4 546 031	337 419
Produits constatés d'avance		
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Instrument financier à terme		
Autres dettes	33 461 932	42 394 932
DETTES (1)	**39 341 816**	**44 669 594**
Ecarts de conversion passif et différences d'évaluation		
TOTAL GENERAL	**89 996 464**	**86 371 074**

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes)	39 341 816	44 669 594
(2) Dont emprunt participatifs		

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2025

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Ventes de marchandises		
Production vendue		
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur amortissements et provisions		
Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Autres produits		
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes (1)	84 390	57 714
Impôts, taxes et versements assimilés	16 860	2 032
Salaires et traitements	180 000	284 245
Cotisations sociales	70 614	97 029
Dotations d'exploitation :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations et dépréciations		
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Autres charges	736	
CHARGES D'EXPLOITATION	352 600	441 019
(1) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
RESULTAT D'EXPLOITATION	-352 600	-441 019
OPERATIONS EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations (2)	10 000 000	10 000 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)	10 000 000	10 000 000
Autres intérêts et produits assimilés (2)		
Reprises sur dépréciations		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
Produits de cessions d'immobilisations financières		
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	1 303 895	1 899 543
Intérêts et charges assimilées (2)		
Différences négatives de change	1 303 895	1 899 543
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
RESULTAT FINANCIER	8 696 105	8 100 457
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	8 343 505	7 659 438
PRODUITS EXCEPTIONNELS		51 210
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		51 210
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-609 663	-15 000
TOTAL DES PRODUITS	10 000 000	10 051 210
TOTAL DES CHARGES	1 046 833	2 325 562
BENEFICE OU PERTE	8 953 167	7 725 648
(2) Dont produits concernant les entités liées		
(3) Dont intérêts concernant les entités liées		

III. ANNEXE

ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE 6

1.1. ACTIVITE DE LA SOCIETE 6
1.2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE 6

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE 7

REGLES ET METHODES COMPTABLES 8

3.1. IMMOBILISATIONS 8
3.1.1. Immobilisations corporelles 8
3.1.2. Immobilisations financières 9
3.2. CREANCES ET DETTES 9
3.3. PROVISIONS REGLEMENTEES 9
3.4. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES 9
3.5. INTEGRATION FISCALE 9

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF 10

4.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES 10
4.1.1. Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice 10
4.1.2. Tableau des amortissements 11
4.1.3. Provision pour dépréciation des immobilisations 11
4.2. IMMOBILISATIONS FINANCIERES 12
4.3. ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES 13
4.4. CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES 13
4.5. PRODUITS A RECEVOIR 14
4.9.1. Charges constatées d'avance Erreur ! Signet non défini.
4.6. CREANCES SUR LES ENTREPRISES LIEES 14

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF 15

5.1. CAPITAUX PROPRES 15
5.2. ETAT DES PROVISIONS 16
5.2.1. Provisions pour risques 16
5.2.2. Provisions pour charges 16
5.2.3. Provision pour dépréciation des immobilisations 17
5.2.4. Provisions pour dépréciation des créances 17
5.3. ETATS DES ECHEANCES DES DETTES 18
5.4. DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES 19
5.5. CHARGES A PAYER 19
5.6. DETTES SUR LES ENTREPRISES LIEES 20

INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT 21

6.1. VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES 21
6.2. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION 21
6.3. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES 21
6.4. RESULTAT FINANCIER 22
6.5. RESULTAT EXCEPTIONNEL 23
6.6. INFORMATION SUR L'ENTITE QUI ETABLIT LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 23
6.7. IMPOT SUR LES BENEFICES 24
6.6.1. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices lié à l'activité 24
6.6.2. Fiscalité différée 25
6.6.3. Incidence sur le résultat de l'application des dispositions fiscales 26

INFORMATIONS DIVERSES 27

7.1. EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL SALARIE ET INTERIMAIRE 27
7.2. REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION 27
7.3. ENGAGEMENTS FINANCIERS 27
7.5.1. Engagements donnés 27
7.5.2. Engagements reçus 27
7.1. ENGAGEMENTS SUR LE PERSONNEL 28
7.1.1. Engagement en matière d'indemnité de départ à la retraite 28
7.1.2. Droit individuel à la formation 28
7.1.3. Participation des salariés 28

ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1. Activité de la société

La Société exerce le rôle de holding. Elle détient l'intégralité des titres de la société Dyneff SAS.

1.2. Faits caractéristiques de l'exercice

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 01/01/2025 au 31/12/2025 soit une durée de 12 mois.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE l'EXERCICE

Les tensions géopolitiques au Moyen Orient, et notamment le conflit impliquant l'Iran, ont entraîné depuis le début du mois de mars 2026 une forte volatilité des marchés de l'énergie et une hausse significative des prix des produits pétroliers.

Dans ce contexte, le Groupe, dont l'activité est directement exposée à l'évolution des prix des produits énergétiques, a constaté une augmentation rapide des coûts d'achats des produits énergétiques.

Cette hausse des prix est toutefois globalement sans incidence sur la rentabilité du Groupe, celui-ci étant en mesure de répercuter l'évolution des cours dans ses prix de vente dans des délais courts.

En revanche, cette situation peut avoir pour effet d'augmenter significativement le niveau de besoin en fonds de roulement lié à la valorisation des stocks et des créances clients. Les termes de règlement et de crédit négociés avec nos fournisseurs sont également impactés, car le montant des encours fournisseurs progressent rapidement, ce qui nécessite la mise en œuvre de lettres de crédit ou d'autres formes de garanties de paiement. Le Groupe a adapté sa gestion de trésorerie en conséquence et dispose, à la date d'arrêté des comptes, de lignes de financement court terme suffisantes pour faire face à cette augmentation ponctuelle du besoin de financement.

À ce stade, et compte tenu des informations disponibles, le Groupe n'a pas identifié d'impact négatif significatif sur sa situation financière, sa performance ou sa continuité d'exploitation. Néanmoins, la situation géopolitique demeure évolutive et pourrait continuer à générer une volatilité accrue des prix de l'énergie dans les prochains mois.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers sont établis en conformité avec le règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, qui modifient le règlement ANC n°2014-03 relatifs au Plan comptable Général.

Le règlement ANC n° 2022-06, amende le Plan Comptable Général et est d'application obligatoire à partir du 1er janvier 2025. Ce règlement modifie notamment la définition du résultat exceptionnel, supprime la technique des transferts de charges et modifie les modèles d'états financiers utilisés pour les annexes des états financiers.

Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025 sont établis et présentés conformément aux dispositions de ce règlement. Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ne sont quant à eux pas retraités rétrospectivement et seuls des reclassements et regroupements sont opérés au sein du bilan ou du compte de résultat afin de respecter le nouveau format des états financiers.

Ce changement de méthode comptable n'a pas eu d'incidence en 2025.

Conformément à l'application du règlement ANC n° 2022-06, le résultat exceptionnel comprend désormais uniquement les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel et qui n'auraient pas été constatés en l'absence de cet événement (et possibilité d'inclure pour être exhaustif; les écritures comptables d'origine exclusivement fiscale ; les changements de méthode comptable comptabilisés en résultat, lorsque leur traitement en capitaux propres est exclu en raison de dispositions fiscales ; et les corrections d'erreurs, à l'exception de celles qui concernent des écritures initialement imputées directement sur les capitaux propres.)

3.1. Immobilisations

3.1.1. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires éventuels).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue, en fonction des durées suivantes :

Immobilisations corporelles	Amort pour dépréciation	Amort fiscalement pratiqués
Matériel de transport	5 ans	5 ans
Matériel de bureau et informatique	5 ans	5 ans
Mobilier	5 ans	5 ans

3.1.2. Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits en comptabilité à leur prix d'acquisition ou de souscription.
Un test de dépréciation est réalisé au moins une fois par exercice afin de s'assurer que la valeur d'usage des titres est supérieure à la valeur comptable.
A la clôture de l'exercice, la valeur d'usage est déterminée en prenant en compte la situation nette et les perspectives de chaque société.

3.2. Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Par ailleurs, à la clôture de chaque période, les risques de non-recouvrement sont pris en compte et font l'objet d'une provision le cas échéant.

3.3. Provisions règlementées

Les provisions règlementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

3.4. Informations complémentaires

La société ROMPETROL France est consolidée au niveau d'ANAN International. ANAN international est cotée à la bourse de Singapour (code Y35).

3.5. Intégration Fiscale

Il existe une convention d'intégration fiscale entre Rompetrol France et Dyneff SAS, DPPLN SAS et Dyneff Retail SAS.

Les charges d'impôts sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale.

Les économies d'impôts réalisées par le Groupe sont conservées chez la mère.

Le taux d'imposition est de 25%.

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

4.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

4.1.1. Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2025
Frais d'établissement et de développement Autres postes d'immobilisation incorporelles					
Total 1 Incorporelles	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations, agencements….. Installations générales et agencements Installations techniques, matériels et outillages Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers	2 058	0		0	2 058
Total 2 Corporelles	**2 058**	**0**	**0**	**0**	**2 058**
Immobilisations corporelles en cours (1)					
Total 3 Encours Corporelles	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Acomptes					
TOTAL	**2 058**	**0**	**0**	**0**	**2 058**

(1) Les variations des postes d'immobilisations corporelles et incorporelles d'un exercice à l'autre sont dues à des mouvements d'acquisitions et de cessions d'actifs réalisées par la société pour les besoins de son activité.

4.1.2. Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Tableau des amortissements :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2025
Frais d'établissement et de développement Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Total 1	**0**	**0**	**0**	**0**
Terrains Constructions Installations générales et agencements Installations techniques, matériels et outillages Matériel de transport Matériel de bureau informatique, mobilier Emballages récupérables et divers	2 058			2 058
Total 2	**2 058**	**0**	**0**	**2 058**
TOTAL	**2 058**	**0**	**0**	**2 058**

4.1.3. Provision pour dépréciation des immobilisations

Se référer au paragraphe 5.2.3 Etat des provisions.

4.2. Immobilisations financières

Tableau des mouvements de l'exercice :

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/12/2024	Acquisitions et Virements de poste à poste	Cessions et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 31/12/2025	Provision	Valeur Nette au 31/12/2025
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations	81 288 440			81 288 440		81 288 440
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL	**81 288 440**	**0**	**0**	**81 288 440**	**0**	**81 288 440**

Informations relatives aux filiales et participations :

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue (%)	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Montant des prêts et avances consentis	Montant des garanties données	Chiffre d'affaires HT	Résultat (bénéfice ou perte)	Dividendes encaissés	Observations
Renseignements concernant les filiales (+ de 50 % du capital détenu par la société)										
1. Renseignements détaillés pour chaque filiale en euros										
DYNEFF SAS	107 282 275	100%	81 288 440	81 288 440	7 940 875,88		2 050 615 821	11 025 587	10 000 000,00	
2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au 1										
A. Total des filiales	**107 282 275**		**81 288 440**	**81 288 440**	**7 940 875,88**	**-**	**2 050 615 821**	**11 025 587**	**10 000 000**	
Renseignements concernant les participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)										
1. Renseignements détaillés pour chaque participation en euros										
2. Renseignements globaux pour les participations non reprises au 1 en euros										
B. Total des participations					**-**					
C. Total des filiales et des participations (A + B)	**107 282 275**		**81 288 440**	**81 288 440**	**7 940 875,88**	**-**	**2 050 615 821**	**11 025 587**	**10 000 000**	

4.3. Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 8 697 244 € en valeur brute au 31/12/2025 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	**0**	**0**	**0**
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT :	**0**	**0**	**0**
Clients			
Clients douteux			
Personnel et comptes rattachés			
Organismes sociaux			
Etat : impôts et taxes diverses	624 152	624 152	
Groupe et associés	8 073 091	8 073 091	
Débiteurs divers	238	238	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	**8 697 481**	**8 697 481**	**0**
Montants des prêts accordés en cours d'exercice Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

4.4. Créances clients et comptes rattachés

CREANCES	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	8 697 481		8 697 481	5 070 039
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL	**8 697 481**	**0**	**8 697 481**	**5 070 039**

Les provisions sont établies selon les modalités décrites au paragraphe 5.2.4.

4.5. Produits à recevoir

Le montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Rabais, remises, Ristournes à obtenir		
Produits à recevoir		
Clients – Factures à établir		
Intérêts courus sur dépôts et cautionnements		
Intérêts courus sur compte courant		
TOTAL	**0**	**0**

4.6. Créances sur les entreprises liées

Sociétés - Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2025
DYNEFF SAS	7 940 875.58
DYNEFF RETAIL	128 280.61
DPPLN	3 934.81
Total Groupe et Associés	**8 073 091.16**

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

5.1. Capitaux propres

Le capital est composé de 359 933 600 actions de 0,10 euro de valeur nominale.

Affectation des résultats de l'exercice 2024 :

Les comptes de l'exercice 2024 ont fait apparaître un résultat de 7 725 648 €. Selon la décision de l'AGO statuant sur les comptes, ce profit a été affecté en totalité au report à nouveau.

Tableau de variation des capitaux propres	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice antérieur	Distribution de dividendes	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital	35 993 360					35 993 360
Prime d'émission, de fusion, d'apport						-
Ecart de réévaluation						-
Ecart d'équivalence						-
Réserve légale	3 600 041					3 600 041
Réserves statutaires					-	-
Réserves règlementées						-
Autres réserves						-
Report à nouveau	- 5 617 568	7 725 648				2 108 080
Résultat de l'exercice	7 725 648	- 7 725 648		8 953 167		8 953 167
Subventions d'investissements						-
Provisions règlementées						-
Total des capitaux propres	**41 701 481**	**-**	**-**	**8 953 167**	**-**	**50 654 648**

5.2. Etat des provisions

Le détail des provisions par nature est le suivant :

5.2.1. Provisions pour risques

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	Dotations	Reprises	Au 31/12/2025
Provisions pour litige prud'homal Provisions pour garantie Clients Provisions pour amendes pénalité Provisions pour pertes de change				
TOTAL	**0**	**0**	**0**	**0**

5.2.2. Provisions pour charges

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	Dotations	Reprises	Au 31/12/2025
Provisions départs à la retraite	51 210		51 210	0
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations Provisions pour gros entretiens Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL	**51 210**	**0**	**51 210**	**0**

5.2.3. Provision pour dépréciation des immobilisations

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	Dotations	Reprises	Au 31/12/2025
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations				
Provisions autres immos financières				
TOTAL	**0**	**0**	**0**	**0**

5.2.4. Provisions pour dépréciation des créances

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	Dotations	Reprises	Au 31/12/2025
Poste : Clients douteux				
Poste : Autres créances				
TOTAL	**0**	**0**	**0**	**0**

5.3. Etats des échéances des dettes

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine				
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 333 854	1 333 854		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 192	9 192		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices	4 534 058	4 534 058		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	2 781	2 781		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	33 461 932	33 461 932		
Autres dettes				
Dette rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**39 341 817**	**39 341 817**	**0**	**0**
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

5.4. Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2025
Fournisseurs Groupe	1 303 894.99
Fournisseurs France	
Fournisseurs factures non parvenues	29 958.72
TOTAL	**1 333 853.71**

5.5. Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 959	17 431
Dettes fiscales et sociales	378	316 481
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dette financières divers (dt empr. partic :)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Instrument financier à terme		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
DETTES	**30 337**	**333 912**

5.6. Dettes sur les entreprises liées

Les montants concernant les entreprises liées correspondent à :

Sociétés - Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2025
DYNEFF SAS	33 461 931.56

INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

6.1. Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2025 se ventile de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	Exercice 2025 Total	Exercice 2024 Total
Ventes de marchandises		
Ventes de produits finis		
Production vendue de services		
Chiffre d'affaires		
%		

6.2. Autres produits d'exploitation

Chiffres exprimés en euros	Au 30/09/2024	Au
Production stockée		
Production immobilisée		
Autres produits divers de gestion et subvention d'exploitation		
Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corpo.		
Reprise sur amortissement et provisions et autres produits		
TOTAL	**0**	**0**

6.3. Honoraires des Commissaires aux comptes

	Honoraires 2025
Honoraires afférents à la certification des comptes	**6 750**
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité (1)	
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes	
TOTAL	

(1) Pour les missions prévues au II de l'article L821-54 du code du commerce

6.4. Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 8 696 105 € et s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
PRODUITS FINANCIERS	**10 000 000**	**10 000 000**
Produits financiers de participations	10 000 000	10 000 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instrument de trésorerie		
Produits de cessions d'immobilisations financières		
CHARGES FINANCIERES	**1 303 895**	**1 899 543**
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 303 895	1 899 543
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	**8 696 105**	**8 100 457**

Les produits financiers de participations se répartissent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant
- Dividendes Groupe	10 000 000
- Dividendes Hors Groupe	
TOTAL	**10 000 000**

6.5. Résultat exceptionnel

Aucun résultat exceptionnel sur cet exercice.

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
PRODUITS EXCEPTIONNELS		51 210
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		51 210

6.6. Information sur l'entité qui établit les états financiers consolidés

Rubriques	
Entités établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	Nom : AnAn International Limited Singapore AnAn Petrochemical & Energy Pte Ltd Siège : 10 Anson Road,#17-12 International Plaza,Singapore 079903 N° d'identification si entité française : Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être obtenus : 10 Anson Road,#17-12 International Plaza,Singapore 079903
Entités établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus petit d'entités compris dans l'ensemble d'entités visé ci-dessus dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	Nom : Siège : N° d'identification si entité française : Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être obtenus :

Les charges et les produits des éléments d'actif cédés s'analysent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Valeur brute	Valeur Nette Comptable	Prix de Cession	Résultat de cession
Ventes d'immobilisations corporelles				
Ventes d'immobilisations incorporelles				
Ventes d'immobilisations financières				
Mises au rebut Immobilisations incorporelles				
Mises au rebut Immobilisations corporelles				
TOTAL	**0**	**0**	**0**	**0**

6.7. Impôt sur les bénéfices

La société ROMPETROL France est la tête de Groupe d'intégration fiscale ayant pour société fille, la société Dyneff, DPPLN et Dyneff Rétail .

6.6.1. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices lié à l'activité

Résultats	Bénéfices comptables avant impôt (en €)	Réintégrations et déductions (en €)	Résultat fiscal (en €)	Montant de l'impôt théorique (en €]	Report déficitaire à imputer IS (en €)	Dû	Résultat net après impôt (en €)
TOTAL	8 343 505	-9 900 000	-1 556 495			-609 663	8 953 167

		Exercice 2025
Bénéfice comptable de l'exercice		8 953 167
1. Réintégrations fiscales		
2. Déductions fiscales		9 900 000
Détermination du résultat fiscal	**BENEFICE**	**DEFICIT**
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		1 556 495
Déficit de l'exercice reporté en arrière		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice		
RESULTAT FISCAL		**1 556 495**

L'impôt dû relatif aux résultats courant et exceptionnel a été calculé en multipliant le taux effectif d'imposition par les résultats courants et exceptionnels comptables, corrigé des réintégrations et déductions fiscales des charges courantes et exceptionnelles.

6.6.2. Fiscalité différée

BASES	A l'ouverture de l'exercice (K€)	Variations en résultat de l'exercice (K€)	A la clôture de l'exercice (K€)
Evaluations dérogatoires en vue d'obtenir des allègements fiscaux :			
Provisions réglementées :			
Différences entre le régime fiscal et le traitement comptable de certains produits ou charges :			
Provision pour indemnité de départ à la retraite			
Participation			
Contribution sociale de solidarité			
Provision dépréciation des créances Clients			
Autres provisions pour risques			
TOTAL	**0**	**0**	**0**

IMPOTS	A l'ouverture de l'exercice (K€)	Variations en résultat de l'exercice (K€)	A la clôture de l'exercice
Evaluations dérogatoires en vue d'obtenir des allègements fiscaux :			
Provisions réglementées :			
Différences entre le régime fiscal et le traitement comptable de certains produits ou charges :			
Provision pour indemnité de départ à la retraite			
Participation			
Contribution sociale de solidarité			
Provision dépréciation des créances Clients			
Autres provisions pour risques			
TOTAL	**0**	**0**	**0**

6.6.3. Incidence sur le résultat de l'application des dispositions fiscales

Impact sur le résultat de l'exercice	2025
Résultat de l'exercice	8 953 167
- Impôt sur les bénéfices	-609 663
- Crédits d'impôts :	0
crédit d'impôt en faveur de la recherche	
crédit d'impôt en faveur de la formation des dirigeants	
crédit d'impôt famille	
réduction d'impôt en faveur du mécénat	
crédit d'impôt investissement en Corse	
crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
crédit d'impôt afférent aux valeurs mobilières (BIC)	
crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
autres imputations	
Résultat avant impôt (ou crédit d'impôt)	**8 343 504**
+ Dotations de l'exercice aux provisions réglementées	
- Reprises de l'exercice sur provisions réglementées	
Variation des provisions réglementées : - amortissements dérogatoires	0
Résultat hors dispositions fiscales	**8 343 504**

INFORMATIONS DIVERSES

7.1. Effectif moyen du personnel salarié et intérimaire

Sur l'année fiscale 2025, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Année fiscale 2025	Effectif
Cadres Agents de maîtrise, techniciens et employés Ouvriers	NEANT
TOTAL	**0**

7.2. Rémunération des organes d'administration

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car cela conduirait à donner une rémunération individuelle.

7.3. Engagements financiers

7.5.1. Engagements donnés

Engagements donnés	Total	-1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Liés à la trésorerie Liés aux locations Liés aux prestations de services	NEANT			
	0	**0**	**0**	**0**

7.5.2. Engagements reçus

Engagements reçus	Total	-1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Liés à l'exploitation / immobilier/ expansion Créances garanties	NEANT			
	0	**0**	**0**	**0**

7.1. Engagements sur le personnel

7.1.1. Engagement en matière d'indemnité de départ à la retraite

Le montant total a été repris sur l'exercice. Aucune provision n'a été constatée sur cet exercice.

7.1.2. Droit individuel à la formation

NEANT

7.1.3. Participation des salariés

NEANT



SAS ROMPETROL France
1300 Avenue ALBERT EINSTEIN

34000 MONTPELLIER
FRANCE

Rompetrol France

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres

ERNST & YOUNG et Autres
Immeuble Le Calypso
Quartier Euromed
Boulevard Jacques Saadé
48, quai du Lazaret
13002 Marseille

Tél. : +33 (0) 4 91 23 98 00
www.ey.com/fr

Rompetrol France

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la société Rompetrol France,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision collective des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Rompetrol France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Regles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable résultant de l'application du règlement ANC n° 2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marseille, le 15 juin 2026

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Signed by:
Xavier Senent

Xavier Senent

I. BILAN AU 31/12/2025

A. Bilan actif

Rubriques	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2025	Exercice 2024
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage				
Autres immobilisations corporelles	2 058	2 058	0	0
Immobilisations en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
Participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	81 288 440		81 288 440	81 288 440
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	**81 290 498**	**2 058**	**81 288 440**	**81 288 440**
(1) Dont à moins d'un an				
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes				
CREANCES (2)				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	8 697 481		8 697 481	5 070 039
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit et appelé, non versé				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres:				
Disponibilités	10 543		10 543	12 596
ACTIF CIRCULANT	**8 708 024**		**8 708 024**	**5 082 635**
Frais d'émission d'emprunt				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif et différences d'éval.				
TOTAL GENERAL	**89 998 522**	**2 058**	**89 996 464**	**86 371 074**
(2) Dont à moins d'un an			8 697 481	5 070 039

B. Bilan passif

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Capital social ou individuel (dont versé : 35 993 360)	35 993 360	35 993 360
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	3 600 041	3 600 041
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)		
Report à nouveau	2 108 080	-5 617 568
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**8 953 167**	**7 725 648**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	**50 654 648**	**41 701 480**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (2)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 333 854	1 937 243
Dettes fiscales et sociales	4 546 031	337 419
Produits constatés d'avance		
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Instrument financier à terme		
Autres dettes	33 461 932	42 394 932
DETTES (1)	**39 341 816**	**44 669 594**
Ecarts de conversion passif et différences d'évaluation		
TOTAL GENERAL	**89 996 464**	**86 371 074**
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes)	39 341 816	44 669 594
(2) Dont emprunt participatifs		

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2025

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Ventes de marchandises		
Production vendue		
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur amortissements et provisions		
Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Autres produits		
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes (1)	84 390	57 714
Impôts, taxes et versements assimilés	16 860	2 032
Salaires et traitements	180 000	284 245
Cotisations sociales	70 614	97 029
Dotations d'exploitation :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations et dépréciations		
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Autres charges	736	
CHARGES D'EXPLOITATION	**352 600**	**441 019**
(1) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-352 600**	**-441 019**
OPERATIONS EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	**10 000 000**	**10 000 000**
Produits financiers de participations (2)	10 000 000	10 000 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)		
Autres intérêts et produits assimilés (2)		
Reprises sur dépréciations		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
Produits de cessions d'immobilisations financières		
CHARGES FINANCIERES	**1 303 895**	**1 899 543**
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées (2)	1 303 895	1 899 543
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
RESULTAT FINANCIER	**8 696 105**	**8 100 457**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**8 343 505**	**7 659 438**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		**51 210**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		**51 210**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-609 663	-15 000
TOTAL DES PRODUITS	**10 000 000**	**10 051 210**
TOTAL DES CHARGES	**1 046 833**	**2 325 562**
BENEFICE OU PERTE	**8 953 167**	**7 725 648**
(2) Dont produits concernant les entités liées		
(3) Dont intérêts concernant les entités liées		

ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1. Activité de la société

La Société exerce le rôle de holding. Elle détient l'intégralité des titres de la société Dyneff SAS.

1.2. Faits caractéristiques de l'exercice

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 01/01/2025 au 31/12/2025 soit une durée de 12 mois.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE l'EXERCICE

Les tensions géopolitiques au Moyen Orient, et notamment le conflit impliquant l'Iran, ont entraîné depuis le début du mois de mars 2026 une forte volatilité des marchés de l'énergie et une hausse significative des prix des produits pétroliers.

Dans ce contexte, le Groupe, dont l'activité est directement exposée à l'évolution des prix des produits énergétiques, a constaté une augmentation rapide des coûts d'achats des produits énergétiques.

Cette hausse des prix est toutefois globalement sans incidence sur la rentabilité du Groupe, celui-ci étant en mesure de répercuter l'évolution des cours dans ses prix de vente dans des délais courts.

En revanche, cette situation peut avoir pour effet d'augmenter significativement le niveau de besoin en fonds de roulement lié à la valorisation des stocks et des créances clients. Les termes de règlement et de crédit négociés avec nos fournisseurs sont également impactés, car le montant des encours fournisseurs progressent rapidement, ce qui nécessite la mise en œuvre de lettres de crédit ou d'autres formes de garanties de paiement. Le Groupe a adapté sa gestion de trésorerie en conséquence et dispose, à la date d'arrêté des comptes, de lignes de financement court terme suffisantes pour faire face à cette augmentation ponctuelle du besoin de financement.

À ce stade, et compte tenu des informations disponibles, le Groupe n'a pas identifié d'impact négatif significatif sur sa situation financière, sa performance ou sa continuité d'exploitation. Néanmoins, la situation géopolitique demeure évolutive et pourrait continuer à générer une volatilité accrue des prix de l'énergie dans les prochains mois.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers sont établis en conformité avec le règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, qui modifient le règlement ANC n°2014-03 relatifs au Plan comptable Général.

Le règlement ANC n° 2022-06, amende le Plan Comptable Général et est d'application obligatoire à partir du 1er janvier 2025. Ce règlement modifie notamment la définition du résultat exceptionnel, supprime la technique des transferts de charges et modifie les modèles d'états financiers utilisés pour les annexes des états financiers.

Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025 sont établis et présentés conformément aux dispositions de ce règlement. Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ne sont quant à eux pas retraités rétrospectivement et seuls des reclassements et regroupements sont opérés au sein du bilan ou du compte de résultat afin de respecter le nouveau format des états financiers.

Ce changement de méthode comptable n'a pas eu d'incidence en 2025.

Conformément à l'application du règlement ANC n° 2022-06, le résultat exceptionnel comprend désormais uniquement les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel et qui n'auraient pas été constatés en l'absence de cet événement (et possibilité d'inclure pour être exhaustif; les écritures comptables d'origine exclusivement fiscale ; les changements de méthode comptable comptabilisés en résultat, lorsque leur traitement en capitaux propres est exclu en raison de dispositions fiscales ; et les corrections d'erreurs, à l'exception de celles qui concernent des écritures initialement imputées directement sur les capitaux propres.)

3.1. Immobilisations

3.1.1. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires éventuels).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue, en fonction des durées suivantes :

Immobilisations corporelles	Amort pour dépréciation	Amort fiscalement pratiqués
Matériel de transport	5 ans	5 ans
Matériel de bureau et informatique	5 ans	5 ans
Mobilier	5 ans	5 ans

3.1.2. Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits en comptabilité à leur prix d'acquisition ou de souscription.
Un test de dépréciation est réalisé au moins une fois par exercice afin de s'assurer que la valeur d'usage des titres est supérieure à la valeur comptable.
A la clôture de l'exercice, la valeur d'usage est déterminée en prenant en compte la situation nette et les perspectives de chaque société.

3.2. Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Par ailleurs, à la clôture de chaque période, les risques de non-recouvrement sont pris en compte et font l'objet d'une provision le cas échéant.

3.3. Provisions règlementées

Les provisions règlementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

3.4. Informations complémentaires

La société ROMPETROL France est consolidée au niveau d'ANAN International. ANAN international est cotée à la bourse de Singapour (code Y35).

3.5. Intégration Fiscale

Il existe une convention d'intégration fiscale entre Rompetrol France et Dyneff SAS, DPPLN SAS et Dyneff Retail SAS.

Les charges d'impôts sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale.

Les économies d'impôts réalisées par le Groupe sont conservées chez la mère.

Le taux d'imposition est de 25%.

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

4.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

4.1.1. Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2025
Frais d'établissement et de développement Autres postes d'immobilisation incorporelles					
Total 1 Incorporelles	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations, agencements….. Installations générales et agencements Installations techniques, matériels et outillages Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers	2 058	0		0	2 058
Total 2 Corporelles	**2 058**	**0**	**0**	**0**	**2 058**
Immobilisations corporelles en cours (1)					
Total 3 Encours Corporelles	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Acomptes					
TOTAL	**2 058**	**0**	**0**	**0**	**2 058**

(1) Les variations des postes d'immobilisations corporelles et incorporelles d'un exercice à l'autre sont dues à des mouvements d'acquisitions et de cessions d'actifs réalisées par la société pour les besoins de son activité.

4.1.2. Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Tableau des amortissements :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2025
Frais d'établissement et de développement Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Total 1	**0**	**0**	**0**	**0**
Terrains Constructions Installations générales et agencements Installations techniques, matériels et outillages Matériel de transport Matériel de bureau informatique, mobilier Emballages récupérables et divers	2 058			2 058
Total 2	**2 058**	**0**	**0**	**2 058**
TOTAL	**2 058**	**0**	**0**	**2 058**

4.1.3. Provision pour dépréciation des immobilisations

Se référer au paragraphe 5.2.3 Etat des provisions.

4.2. Immobilisations financières

Tableau des mouvements de l'exercice :

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/12/2024	Acquisitions et Virements de poste à poste	Cessions et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 31/12/2025	Provision	Valeur Nette au 31/12/2025
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations	81 288 440			81 288 440		81 288 440
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL	**81 288 440**	**0**	**0**	**81 288 440**	**0**	**81 288 440**

Informations relatives aux filiales et participations :

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue (%)	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Montant des prêts et avances consentis	Montant des garanties données	Chiffre d'affaires HT	Résultat (bénéfice ou perte)	Dividendes encaissés	Observations
Renseignements concernant les filiales (+ de 50 % du capital détenu par la société)										
1. Renseignements détaillés pour chaque filiale en euros										
DYNEFF SAS	107 282 275	100%	81 288 440	81 288 440	7 940 875,88		2 050 615 821	11 025 587	10 000 000,00	
2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au 1										
A. Total des filiales	**107 282 275**		**81 288 440**	**81 288 440**	**7 940 875,88**	**-**	**2 050 615 821**	**11 025 587**	**10 000 000**	
Renseignements concernant les participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)										
1. Renseignements détaillés pour chaque participation en euros										
2. Renseignements globaux pour les participations non reprises au 1 en euros										
B. Total des participations					**-**					
C. Total des filiales et des participations (A + B)	**107 282 275**		**81 288 440**	**81 288 440**	**7 940 875,88**	**-**	**2 050 615 821**	**11 025 587**	**10 000 000**	

4.3. Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 8 697 244 € en valeur brute au 31/12/2025 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	**0**	**0**	**0**
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT :	**0**	**0**	**0**
Clients			
Clients douteux			
Personnel et comptes rattachés			
Organismes sociaux			
Etat : impôts et taxes diverses	624 152	624 152	
Groupe et associés	8 073 091	8 073 091	
Débiteurs divers	238	238	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	**8 697 481**	**8 697 481**	**0**
Montants des prêts accordés en cours d'exercice Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

4.4. Créances clients et comptes rattachés

CREANCES	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	8 697 481		8 697 481	5 070 039
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL	**8 697 481**	**0**	**8 697 481**	**5 070 039**

Les provisions sont établies selon les modalités décrites au paragraphe 5.2.4.

4.5. Produits à recevoir

Le montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Rabais, remises, Ristournes à obtenir		
Produits à recevoir		
Clients – Factures à établir		
Intérêts courus sur dépôts et cautionnements		
Intérêts courus sur compte courant		
TOTAL	**0**	**0**

4.6. Créances sur les entreprises liées

Sociétés - Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2025
DYNEFF SAS	7 940 875.58
DYNEFF RETAIL	128 280.61
DPPLN	3 934.81
Total Groupe et Associés	**8 073 091.16**

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

5.1. Capitaux propres

Le capital est composé de 359 933 600 actions de 0,10 euro de valeur nominale.

Affectation des résultats de l'exercice 2024 :

Les comptes de l'exercice 2024 ont fait apparaître un résultat de 7 725 648 €. Selon la décision de l'AGO statuant sur les comptes, ce profit a été affecté en totalité au report à nouveau.

Tableau de variation des capitaux propres	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice antérieur	Distribution de dividendes	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital	35 993 360					35 993 360
Prime d'émission, de fusion, d'apport						-
Ecart de réévaluation						-
Ecart d'équivalence						-
Réserve légale	3 600 041					3 600 041
Réserves statutaires					-	-
Réserves règlementées						-
Autres réserves						-
Report à nouveau	- 5 617 568	7 725 648				2 108 080
Résultat de l'exercice	7 725 648	- 7 725 648		8 953 167		8 953 167
Subventions d'investissements						-
Provisions règlementées						-
Total des capitaux propres	**41 701 481**	**-**	**-**	**8 953 167**	**-**	**50 654 648**

5.2. Etat des provisions

Le détail des provisions par nature est le suivant :

5.2.1. Provisions pour risques

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	Dotations	Reprises	Au 31/12/2025
Provisions pour litige prud'homal Provisions pour garantie Clients Provisions pour amendes pénalité Provisions pour pertes de change				
TOTAL	**0**	**0**	**0**	**0**

5.2.2. Provisions pour charges

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	Dotations	Reprises	Au 31/12/2025
Provisions départs à la retraite	51 210		51 210	0
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations Provisions pour gros entretiens Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL	**51 210**	**0**	**51 210**	**0**

5.2.3. Provision pour dépréciation des immobilisations

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	Dotations	Reprises	Au 31/12/2025
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations				
Provisions autres immos financières				
TOTAL	**0**	**0**	**0**	**0**

5.2.4. Provisions pour dépréciation des créances

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	Dotations	Reprises	Au 31/12/2025
Poste : Clients douteux				
Poste : Autres créances				
TOTAL	**0**	**0**	**0**	**0**

5.3. Etats des échéances des dettes

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine				
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 333 854	1 333 854		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 192	9 192		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices	4 534 058	4 534 058		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	2 781	2 781		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	33 461 932	33 461 932		
Autres dettes				
Dette rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**39 341 817**	**39 341 817**	**0**	**0**
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

5.4. Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2025
Fournisseurs Groupe	1 303 894.99
Fournisseurs France	
Fournisseurs factures non parvenues	29 958.72
TOTAL	**1 333 853.71**

5.5. Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 959	17 431
Dettes fiscales et sociales	378	316 481
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dette financières divers (dt empr. partic :)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Instrument financier à terme		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
DETTES	**30 337**	**333 912**

5.6. Dettes sur les entreprises liées

Les montants concernant les entreprises liées correspondent à :

Sociétés - Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2025
DYNEFF SAS	33 461 931.56

INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

6.1. Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2025 se ventile de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	Exercice 2025 Total	Exercice 2024 Total
Ventes de marchandises		
Ventes de produits finis		
Production vendue de services		
Chiffre d'affaires		
%		

6.2. Autres produits d'exploitation

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Production stockée		
Production immobilisée		
Autres produits divers de gestion et subvention d'exploitation		
Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corpo.		
Reprise sur amortissement et provisions et autres produits		
TOTAL	**0**	**0**

6.3. Honoraires des Commissaires aux comptes

	Honoraires 2025
Honoraires afférents à la certification des comptes	**6 750**
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité (1)	
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes	
TOTAL	

(1) Pour les missions prévues au II de l'article L821-54 du code du commerce

6.4. Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 8 696 105 € et s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
PRODUITS FINANCIERS	**10 000 000**	**10 000 000**
Produits financiers de participations	10 000 000	10 000 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instrument de trésorerie		
Produits de cessions d'immobilisations financières		
CHARGES FINANCIERES	**1 303 895**	**1 899 543**
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 303 895	1 899 543
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	**8 696 105**	**8 100 457**

Les produits financiers de participations se répartissent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant
- Dividendes Groupe	10 000 000
- Dividendes Hors Groupe	
TOTAL	**10 000 000**

6.5. Résultat exceptionnel

Aucun résultat exceptionnel sur cet exercice.

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
PRODUITS EXCEPTIONNELS		51 210
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		51 210

6.6. Information sur l'entité qui établit les états financiers consolidés

Rubriques	
Entités établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	Nom : AnAn International Limited Singapore AnAn Petrochemical & Energy Pte Ltd Siège : 10 Anson Road,#17-12 International Plaza,Singapore 079903 N° d'identification si entité française : Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être obtenus : 10 Anson Road,#17-12 International Plaza,Singapore 079903
Entités établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus petit d'entités compris dans l'ensemble d'entités visé ci-dessus dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	Nom : Siège : N° d'identification si entité française : Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être obtenus :

Les charges et les produits des éléments d'actif cédés s'analysent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Valeur brute	Valeur Nette Comptable	Prix de Cession	Résultat de cession
Ventes d'immobilisations corporelles				
Ventes d'immobilisations incorporelles				
Ventes d'immobilisations financières				
Mises au rebut Immobilisations incorporelles				
Mises au rebut Immobilisations corporelles				
TOTAL	**0**	**0**	**0**	**0**

6.7. Impôt sur les bénéfices

La société ROMPETROL France est la tête de Groupe d'intégration fiscale ayant pour société fille, la société Dyneff, DPPLN et Dyneff Rétail .

6.6.1. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices lié à l'activité

Résultats	Bénéfices comptables avant impôt (en €)	Réintégrations et déductions (en €)	Résultat fiscal (en €)	Montant de l'impôt théorique (en €]	Report déficitaire à imputer IS (en €)	Dû	Résultat net après impôt (en €)
TOTAL	8 343 505	-9 900 000	-1 556 495			-609 663	8 953 167

		Exercice 2025
Bénéfice comptable de l'exercice		8 953 167
1. Réintégrations fiscales		
2. Déductions fiscales		9 900 000
Détermination du résultat fiscal	**BENEFICE**	**DEFICIT**
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		1 556 495
Déficit de l'exercice reporté en arrière		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice		
RESULTAT FISCAL		**1 556 495**

L'impôt dû relatif aux résultats courant et exceptionnel a été calculé en multipliant le taux effectif d'imposition par les résultats courants et exceptionnels comptables, corrigé des réintégrations et déductions fiscales des charges courantes et exceptionnelles.

6.6.2. Fiscalité différée

BASES	A l'ouverture de l'exercice (K€)	Variations en résultat de l'exercice (K€)	A la clôture de l'exercice (K€)
Evaluations dérogatoires en vue d'obtenir des allègements fiscaux :			
Provisions réglementées :			
Différences entre le régime fiscal et le traitement comptable de certains produits ou charges :			
Provision pour indemnité de départ à la retraite			
Participation			
Contribution sociale de solidarité			
Provision dépréciation des créances Clients			
Autres provisions pour risques			
TOTAL	**0**	**0**	**0**

IMPOTS	A l'ouverture de l'exercice (K€)	Variations en résultat de l'exercice (K€)	A la clôture de l'exercice
Evaluations dérogatoires en vue d'obtenir des allègements fiscaux :			
Provisions réglementées :			
Différences entre le régime fiscal et le traitement comptable de certains produits ou charges :			
Provision pour indemnité de départ à la retraite			
Participation			
Contribution sociale de solidarité			
Provision dépréciation des créances Clients			
Autres provisions pour risques			
TOTAL	**0**	**0**	**0**

6.6.3. Incidence sur le résultat de l'application des dispositions fiscales

Impact sur le résultat de l'exercice	2025
Résultat de l'exercice	8 953 167
- Impôt sur les bénéfices	-609 663
- Crédits d'impôts :	0
crédit d'impôt en faveur de la recherche	
crédit d'impôt en faveur de la formation des dirigeants	
crédit d'impôt famille	
réduction d'impôt en faveur du mécénat	
crédit d'impôt investissement en Corse	
crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
crédit d'impôt afférent aux valeurs mobilières (BIC)	
crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
autres imputations	
Résultat avant impôt (ou crédit d'impôt)	**8 343 504**
+ Dotations de l'exercice aux provisions réglementées	
- Reprises de l'exercice sur provisions réglementées	
Variation des provisions réglementées : - amortissements dérogatoires	0
Résultat hors dispositions fiscales	**8 343 504**

INFORMATIONS DIVERSES

7.1. Effectif moyen du personnel salarié et intérimaire

Sur l'année fiscale 2025, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Année fiscale 2025	Effectif
Cadres Agents de maîtrise, techniciens et employés Ouvriers	NEANT
TOTAL	**0**

7.2. Rémunération des organes d'administration

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car cela conduirait à donner une rémunération individuelle.

7.3. Engagements financiers

7.5.1. Engagements donnés

Engagements donnés	Total	-1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Liés à la trésorerie	NEANT			
Liés aux locations Liés aux prestations de services				
	0	**0**	**0**	**0**

7.5.2. Engagements reçus

Engagements reçus	Total	-1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Liés à l'exploitation / immobilier/ expansion	NEANT			
Créances garanties				
	0	**0**	**0**	**0**

7.1. Engagements sur le personnel

7.1.1. Engagement en matière d'indemnité de départ à la retraite

Le montant total a été repris sur l'exercice. Aucune provision n'a été constatée sur cet exercice.

7.1.2. Droit individuel à la formation

NEANT

7.1.3. Participation des salariés

NEANT